

Image not found or type unknown



Huissiers pour credits revolvings

Par **coco**, le **18/05/2012** à **17:55**

Bonjour, rnsuite a un AVC ma mere s'est retrouvée handicapée à 61 ans, elle percevait la retraite de mon père décédé qui est maintenant reversée à la maison de retraite où elle vit. Elle n'a plus aucun bien ni autre revenu. Elle ne peut plus payer ses crédits revolving et moi non plus. Que peut faire les huissiers contre elle?